

# Compte Rendu

## Réunion du 16 février 2016

Membres Présents : Mesdames DEJARDIN, LAGARDE et PEFOURQUE Messieurs CAUMON, DELRIEU Claude, DELRIEU Philippe, MARTINEZ, MERCADIER, PY, RAGUNO, ROUGIER, TACCON et VISENTIN

Excusés : Denis LAGARDE, Jean-Claude DAREYS

*Le Président présente les documents qui ont été distribués à chaque membre :*

Tâches aux qualifications

Délégations pour les championnats de France, de ligue, CRC, et concours régionaux

- **Approbation du compte rendu de la réunion du CD du 10 décembre 2015**

*P.V. approuvé à l'unanimité*

- **Compte rendu du Congrès Départemental**

La Président fait un tour de table afin de recueillir les impressions de chacun, Geneviève Péfourque trouvé ce congrès plus vivant que d'habitude, notamment au niveau des débats. Philippe Py souligne l'intervention de Clément très appréciée des congressistes. Pour Carmen Lagarde, le repas de midi a été très convivial, elle regrette juste que nous n'ayons pas pensé à y associer le club organisateur. Serge Raguno : la salle était parfaite pour les débats Jean-Michel Beucher regrette le manque de représentants de certains clubs Laurent Rougier souligne la parfaite réactivité de la Mairie de Castelsarrasin pour le nettoyage de la salle. Il note que si quelques clubs de plus étaient présents par rapport aux années précédentes c'était très certainement dû au repas offert au président de clubs. De plus il pense que la présence du président de la FFPJP incite les congressistes à prendre plus la parole.

- **Compte rendu du Congrès National**

Tous les membres du CD étaient invités à venir y participer afin de se rendre compte de l'organisation de cette manifestation par un autre département. Jean-Michel Beucher a trouvé les débats intéressants avec mention particulière pour les comptes rendus financiers de Monsieur Read. Carmen Lagarde fait remarquer que nous avons pu constater la triste image que donne notre fédération actuellement. Elle regrette que ce qui ressort des débats ne se traduit pas dans les votes des congressistes. Joseph Visentin a constaté que les débats étaient houleux. La visite du Bouldrome Fasino était grandiose. Daniel Mercadier et Alain Taccon ont trouvé les soirées très réussies Laurent Rougier regrette la mauvaise présentation de la réforme territoriale et des votes. Il pense que les congressistes ont mal compris les réformes fédérales qui ont été présentées et le vote en a subi les conséquences. Certains ont même voté contre des hommes plutôt que contre des réformes. Les membres de la FFPJP ont tous un avis, mais regrette qu'il n'y ait aucune cohésion sur les projets présentés.

- **Compte rendu du Congrès de Ligue**

Arbitrage, *Claude Delrieu* demande plus d'unité entre l'arbitrage des parties de pétanque classiques et les parties de pétanque télévisées.

Laurent précise que l'arbitrage des parties de pétanque télévisées sert de « laboratoire » à la FIPJP pour la rédaction des nouveaux règlements.

Féminine, *Carmen Lagarde* fait un point sur le Trophée Fémina 2016. Il est demandé plus de responsabilisation dans l'organisation au niveau des départements. Seuls les CD 82 et 31 se sont conformés au règlement pour la répartition des équipes (manque d'équité entre le nombre d'équipes et le nombre de qualifiées).

Daniel Mercadier souligne le repas médiocre pour la qualification du Trophée Fémina qui a eu lieu à Albi (vendu 12 €), la présidente de la commission Féminine de la ligue étant du CD 81 !

Cette compétition doit rester conviviale et favoriser la découverte de la pétanque au féminin, c'est pour cela que cette compétition a été modifiée cette année (limitation à 1 joueuse classée par équipe). Pas d'information à ce jour sur la reconduction de cette compétition pour 2017.

Provençal, *Laurent Rougier* rappelle le maintien du JP Tour pour cette année encore. Pour 2016, cependant, les perdants des /8<sup>ème</sup> seront ceux qui joueront le tour départemental, afin de promouvoir ce sport et d'éviter l'élitisme pour cette compétition. Ces rencontres auront lieu la semaine suivant la qualification Championnat Départemental ». Rappel : 1<sup>er</sup> tour : départemental ; 2<sup>ème</sup> tour : sur 4 départements, finale en novembre. En 2015, il y a eu de mauvaises surprises au niveau de certaines équipes lors du 2<sup>ème</sup> tour de cette compétition.

ETR, *Daniel Mercadier* fait remarquer que les réunions sont trop courtes pour pouvoir aborder tous les sujets. Les actions définies suivent leur cours et pour l'instant cela ne se passe pas trop mal. Des jeunes de la ligue MP sont en équipe de France et bien placés dans les championnats de France 2015, ce qui montre qu'ils sont bien au niveau. Seuls 2 ou 3 départements sont encore un peu à la traîne par rapport à cette évolution. Une réunion est prévue lors du championnat de Ligue jeunes, il rappelle qu'il faut prévoir rapidement l'hébergement et les repas pour Muret.

Statuts, *Serge Raguno* dit que quelques points ont été revus suite à la modification des statuts fédéraux. Finances, *Laurent Rougier* n'a rien à signaler. Daniel Mercadier a souligné qu'il regrette que la journée de préparation à la sélection de zone ait été annulée.

Compétition, *Laurent Rougier* dit qu'un point sur les montées et les descentes des CRC a été fait.

Fusion avec la ligue Languedoc Roussillon, pour l'instant la seule certitude est que cette fusion va bien être faite. Il reste encore beaucoup de problème à régler au niveau de l'organisation, problèmes au niveau des CRC et des frais de remboursements.... La date limite pour mettre en place cette fusion est fixée à fin juin 2017.

Le 19 mars aura lieu la première réunion entre nos deux régions.

Notre « comité régional » deviendra la plus grande ligue.

- **Point les manifestations pour le championnat de France triplete**

Vide grenier : rapprochement doit être fait avec la mairie de Montauban

Repas spectacle/dansant : toujours pas de salle de disponible, Laurent Rougier demande s'il peut avoir d'autres proposition avant la date du 8 mars, car il a rendez-vous à Madame le Maire.

Partenariat avec l'USM : Laurent à rendez-vous avec la commerciale le 4 février, la démarche serait de proposer des places à nos licenciés à un tarif préférentiel avec reversement d'une partie du prix de ces places au CD.

- **Assemblée générale extraordinaire**

Elle aura lieu le 20 mars prochain à l'hôtel Villenouvelle à 9 heures le matin, le repas de midi est prévu sur place. L'après-midi sera consacrée à des parties de pétanque (cf journée des dirigeants), un souvenir de la journée sera remis aux participants. Le repas est facturé 17 € par l'hôtel, nous le facturerons aux clubs 15 €.

Sur l'ordre du jour il faudra enlever l'approbation du PV du congrès du 19 décembre dernier.

Si les statuts sont votés en l'état, nous appliqueront donc la liste bloquée à 11 membres pour les élections de décembre 2016.

- **Information diverses :**

Le président Annonce officiellement que suite au manque de candidat, notre comité a « récupéré » l'organisation du championnat de France tête à tête masculin/doublette féminin. Cette compétition aura lieu à Montauban les 27 et 28 août soit en décalage avec la date initialement prévue par la FFPJP. Il y aura donc 3 championnats de France à Montauban en l'espace de 10 jours.

Joseph Visentin regrette que l'ensemble des membres du CD n'ait pas été consulté car il pense que toutes ces compétitions vont demander beaucoup de travail. Le président répond que les installations seront déjà en place, il ne s'agira donc pas de démonter pour remonter plus tard, donc le temps de bénévolat pour la mise en place sera le même.

Les repas seront finalement pris à l'hôtel Villenouvelle (l'option salle des fêtes du Marché Gare a été abandonnée car trop compliquée à mettre en place) et seront limités à 700 personnes par repas, des navettes gratuites en bus seront prévues. Une petite restauration sur place est prévue, mais pas de repas au plateau comme on a pu le faire l'année dernière. Les places en tribune pour le tripléte masculin seront payantes. Nous devons encore faire le point avec le président de l'Adoma, l'Armée et le collège St Théodard pour les places de parking.

Débat sur le prix des exposants : le premier prix proposé est de 500 € par stand et par championnat. Le photographe Fotonum a déjà été négocié au prix de 400 €, le stand Obut est un partenaire fédéral donc son emplacement ne nous rapporte rien. Pour l'instant nous avons déjà 4 ou 5 demandes de stands. A voir pour les plus petits de négocier un prix inférieur avec des avantages en nature. Après un tour de table la décision est prise de proposer un tarif de 700 € pour les deux week-ends de championnats de France.

Le championnat de France tripléte masculin sera retransmis par la chaîne « l'Equipe 21 ».

La FFPJP nous fait également une dotation de bouteilles d'eau pétillante Vernières pour les participants

Pour les qualifications ligue, le mode de fonctionnement appliqué cette année sera non-stop avec 1h de coupure sera prévue entre 20h et 21h : des repas seront proposés sur place sous forme de restauration rapide pour les participants. Il faudra prévoir de servir les arbitres de la compétition en priorité.

Point sur les tâches aux qualifications : les membres du cd prévus pour la buvette devront pendre également en charge les sandwiches. Carmen précise qu'il faut penser à l'évacuation des fumées, et voir avec la mairie pour le prêt de la petite « maison » en métal.

Concernant la tenue pour les qualifications ligue, la tenue de club ne sera pas obligatoire.

Pour les qualifications du championnat départemental, la tenue du club sera obligatoire dès le dimanche matin,

Concernant le déplacement championnat de France triplète vétérans à Guines : une proposition est faite pour le trajet en avion pour le délégué et les joueurs + la location d'une voiture pour les déplacements sur place. Il faut se renseigner pour les tarifs et faire établir des devis.

Pour les déplacements sur les autres championnats de France : il est proposé de faire le trajet en mini bus (ou en voiture) avec le délégué : vote des membres : 12 voix pour et 2 voix contre.

Les joueurs et/ou les délégués qui ne souhaiteront pas partir en mini bus auront leurs frais de déplacement à leur charge.

Proposition validée à la majorité pour les déplacements en mini bus. Il convient de faire établir des devis pour les minis bus avec les loueurs et l'Omeps.

Cette décision sera annoncée lors de l'AGE du 20 mars.

Le championnat provençal inter ligue des 27 et 28 février est annulé.

Demande d'arbitre du CD 46 pour les 12 et 26 juin, à confirmer avec Claude Delrieu le responsable des arbitres : Alain Taccon et Jérôme Caumon feraient le déplacement.

Le Congrès départemental électif aura lieu le 17 décembre 2016 à Bressols, il sera organisé par le CD, le club de Bressols pensait pouvoir l'organiser, mais s'est finalement désengagé. Il faudrait donc s'occuper de l'installation de la salle, des devis pour le traiteur, pour la sonorisation de la salle et la soirée dansante.

Concernant le remplacement d'Hélène La Régina, la démarche a été faite auprès de Pôle Emploi en redéfinissant le poste en « mission commercial sportif », l'intitulé du poste avait posé problème lors du dernier recrutement.

- **Questions diverses**

Alain TACCON :

Pour les qualifications ligue y aura-t-il assez de terrains éclairés ? réponse : oui

Concernant l'augmentation du prix de la licence pour 2017, le cd 82 va-t-il répercuter cette augmentation ? réponse : nous ne pouvons pas augmenter le prix de la licence sans l'avoir fait voter au préalable en assemblée générale. Un débat sur ce point sera donc rajouté à l'ordre du jour de l'Assemblée générale Extraordinaire du 20 mars.

Il remercie le président pour sa médaille d'or et offre l'apéritif à la fin de la réunion pour arroser cette distinction.

Daniel MERCADIER : pour la commission des jeunes, présentation du pôle d'excellence le 4 mars avec Clément lors de la prochaine réunion. Signale des problèmes pour les comptes rendus de concours.

Le Président



La Secrétaire Générale